

MAÎTRISER LES EXIGENCES DU REPORTING SOUS SOLVABILITÉ II

Construire et faire vivre vos reportings Solvabilité II

2 JOURS, 14 HEURES

FINANCE / SOLVABILITÉ
II

CODE : AFI04

Objectifs de la formation

Lister les obligations d'information et de communication imposées par Solvabilité II

Identifier vos besoins en termes de données

Mettre en place un reporting interne efficace

Connaître le contenu des rapports Solvabilité II

Respecter le calendrier des reportings

Mesurer les impacts de Solvabilité II sur vos systèmes d'information

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Directions financières, directions techniques, directions des risques, directions du contrôle interne, directions informatiques et des systèmes d'information, directions de la communication stratégique et financière, directions de la conformité, directions de l'organisation

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

JOUR 1

Accueil des participants

Intégrer les fondamentaux du pilier 3 de la Solvabilité II

- Connaître le positionnement du pilier 3 sur les exigences en matière d'informations prudentielles et de publication dans la réforme Solvabilité II entrée en vigueur au 1er janvier 2016
- Appréhender les interactions entre les 3 piliers

Connaître le contenu des rapports narratifs

Comprendre et maîtriser l'articulation des rapports à produire

- Connaître le calendrier des reportings à produire jusqu'en 2017
 - Quelles sont les composantes et la forme demandées pour le rapport aux superviseurs et celui destiné au public
 - Analyser les états réglementaires de Solvabilité II (QRT) et les données des états « Solo » et « Groupe »
 - Comprendre les rapports ORSA, Actuariat, Contrôle interne, et leurs interdépendances
 - Connaître et prévenir les risques encourus en cas de manquement
-

Mettre en place une organisation et des processus pour un reporting interne fiable

- Définir vos besoins en information en fonction de votre stratégie
- Mesurer les impacts organisationnels d'un tel dispositif
- Quelle répartition des rôles et responsabilités : instances de gouvernance, direction des risques, direction financière, auditeurs et contrôleurs permanents
- Quel est le rôle de la gouvernance dans la qualité des données
- Comment gérer la circulation et la diffusion de l'information en interne
- Connaître les exigences de la réglementation en matière de piste d'audit, traçabilité des données, modèles d'états et résultats, reproductibilité pour la gestion du reporting

Fin de journée

JOUR 2

Accueil des participants

Connaître les nouveaux états nationaux spécifiques

Mettre en place le reporting auprès de la BCE

Maîtriser les contraintes de reporting liées à la loi Eckert

Respecter les obligations de déclaration et d'information à Tracfin – lutte anti-blanchiment

Adapter votre système d'information dans le cadre de Solvabilité II

- Mesurer votre besoin d'automatisation et de restitution de données
 - Maîtriser les nouvelles exigences de contrôle interne
 - Connaître les nouvelles exigences de système de gestion des risques
 - Comprendre la structure « macro » informatique cible
-

Bâtir une architecture informatique intégrée et performante

- Produire un système de stockage adéquat
- Développer les applications dédiées à Solvabilité II
- Intégrer des processus de collecte et d'analyse des données
- Respecter la qualité, l'exhaustivité et la disponibilité des données

- Produire une politique de qualité de données
- Instaurer des procédures de contrôle de données

Avoir des clés de mise en œuvre des reportings Solvabilité II

Cas pratique

Fin de journée

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.